

ANNEXE 1.1

GESTION DES MODIFICATIONS A COMPTER DU 11 SEPTEMBRE 2020

➤ **VERSION 0 MISE EN CONSULTATION LE 11 SEPTEMBRE 2020**

Modifications majeures apportées à la version V3 du DRR 2021	
Les règles relatives à l'accessibilité (ex-point 5.7) sont intégrées dans le point 1.1	Point 1.1
Gouvernance des corridors fret : des précisions sont apportées sur les groupes consultatifs créés par le comité de gestion	Point 1.6.1
Clé de cryptage ERTMS	Chapitre 2 Infrastructure 2.3.10 Système de signalisation
Introduction du système d'exploitation NEXTEO qui entrera en service en décembre 2023 entre Pantin et la nouvelle Gare de Nanterre sur le RER E	Point 2.3.16
Confirmation de l'utilisation de la capacité travaux (anticipation du pré-opérationnel – S-5)	Chapitre 4 Point 4.5.6
Nouvelle clause TTR	Point 4.9
Tarifification pluriannuelle des installations de services	Chapitre 7.3.4, annexe 7.8 et annexe 7.9
Installations de service – proposition d'évolutions de la procédure d'allocation de capacité sur les IS -alignement du calendrier d'attribution de la capacité des terminaux de marchandises sur celui des voies de service ; -précision des délais de réponse dans les cas de coordination des demandes (+ 15 jours).	Chapitre 7.3.3.6
Modalités de tarification de la redevance de fourniture du courant de traction	Chapitre 5.1.6.3 et 5.4.1.3, et Annexe 5.1.2
Redevances de prestations et formations SI : modalités et barèmes 2022	Chapitre 5.4.1.1 et annexe 5.3
Annexes : -Suppression de l'annexe 2 Vérification de compatibilité du matériel roulant à l'infrastructure -Renumérotation des annexes pour les faire correspondre aux nouveaux chapitres du DRR 2022 : -les annexes 2 sont relatives à l'infrastructure, en lien avec le chapitre 2-Infrastructure -l'ex-annexe 7- Réclamations intègre les annexes 3 sous le numéro annexe 3.5 -les annexes 7 rassemblent toutes les annexes relatives aux installations de services (trames contractuelles, tarification, liste des voies de service)	Annexes du DRR 2022